

■ **Association Internationale des Ministères de Guérison / AIMG**, à Oron-la-Ville, Les Pralets. Nouvelle association. Statuts: 9 juillet 2002. But: apporter le message de l'Evangile; maintenir un standard élevé d'éthique biblique dans le ministère de la délivrance, la guérison et la santé; apporter l'enseignement et l'exemple des pères dans la foi; susciter l'intérêt de nouvelles personnes, les équiper et les envoyer dans un ministère qui porte du fruit; développer le ministère de guérison dans l'église locale; ouvrir des instituts de guérison; promouvoir l'organisation de conférences au sujet de la guérison; fournir des références aux églises locales grâce aux ministères de guérison crédibles; publier un magazine. Ressources: cotisations, dons, legs, produits d'événements publics, de ventes ou de toute autre activité en rapport avec le but. Organes: assemblée générale, conseil de 3 à 7 membres et vérificateurs des comptes. L'association est engagée par la signature collective à deux des membres du conseil Trachsel Jean-Luc, de Frutigen, à Remaufens, président, Blanc Jean, de Lausanne, à Genève, vice-président, Anzalone Donato, de Belgique, à Pazzallo, secrétaire, Chabloz Jean-Claude, de Neuchâtel, à Epalinges, Lehmann Werner, de Worb, à Forel (Lavaux), Thomi Blaise, de Landiswil, à Oron-la-Ville.

Journal no 10330 du 29.10.2002

(00713056 / CH-550.1.031.742-4)